

UNE CHARTE DES RÉSEAUX SOCIAUX ? PUISQUE VOUS INSISTEZ...

LE 14 FÉVRIER 2010 **SABINE BLANC**

Il est aussi hypocrite qu'ennuyeux de verser dans une pseudo-neutralité, comme le **Washington Post** a voulu faire, pour en venir directement au point sensible qui fait flipper dans les hauteurs des pyramides hiérarchiques, que tant d'horizontalité déconcerte : le journaliste est un homme comme les autres, qui a des positions et des émotions. Et bien qu'il les exprime sur les réseaux sociaux !

Avant de commencer ce nouveau post, je précise juste que j'ai démissionné du **Berry.fr** pour rejoindre **Owni.fr**, mais que ce blog se poursuit, pour des raisons **détaillées dans l'about**.

Peu avant mon départ, une journaliste de la PQR m'a appelée pour avoir des conseils en vue de la rédaction de leur charte des réseaux sociaux.

L'idée d'un tel texte me semble un tantinet bizarre : je serais tentée de renvoyer à l'article 19 de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, qui pose la liberté d'opinion et d'expression comme un droit fondamental.

Mais c'est un peu court pour faire un billet et mon interlocutrice n'aurait pas été bien avancée.



Photo Flickr **Bearman2007**

Il est aussi hypocrite qu'ennuyeux de verser dans une pseudo-neutralité, comme le **Washington Post** a voulu faire, pour en venir directement au point sensible qui fait flipper dans les hauteurs des pyramides hiérarchiques, que tant d'horizontalité déconcerte : le journaliste est un homme comme les autres, qui a des positions et des émotions. Et bien qu'il les exprime sur les réseaux sociaux ! La PQR est dans l'ensemble assez tiède pour qu'elle déconseille en plus à ses journalistes d'injecter du subjectif sur leurs comptes Facebook et Twitter. Tant qu'ils respectent la loi et évitent les excès du type dézinguage systématique. À chacun de peser ce qu'il dit, et de choisir qui il followe ou demande en ami pour entretenir son réseau, il n'y a pas grande différence avec les conversations que l'on peut avoir IRL et la mise à jour de son bon vieux carnet d'adresses.

Il y a une attente du lecteur dans ce sens amha : de l'éditorial, pour faire un parallèle avec la presse traditionnelle.

Il me semble aussi intéressant de raconter "la fabrique de l'information", y compris dans le sens d'un processus émotionnel : il y a des reportages qui vous remuent, en bien, en mal, vous réjouissent, vous font rire, bref vous font penser que vous exercez le plus beau métier du monde. Pas le compte-rendu de la galette des rois du club de tricot, bien sûr...



Photo Flickr **lazysupper**

Sur Facebook, je m'étais créé un compte "pro" : je n'avais pas trop envie d'avoir certains hommes politiques du coin dans mes "amis", même si ce mot n'a ici pas son sens originel fort.

Je dois juste avouer avoir bloqué un utilisateur, et pas n'importe lequel : **l'adjoint aux NTIC de Bourges**. Lisez les échanges suivants et vous comprendrez... Je ne suis pas sûre qu'il s'en soit rendu compte ;-)

@sabineblanc Est-ce normal, vous n'êtes plus dans mes followers ? une façon de ne vous intéresser qu'aux réponses à vos messages ?

@pbensac que me vaut tant d'agressivité :) je followe les gens que j'estime en valoir la peine, nous sommes dans une république démocratique

@sabineblanc soit, militante "agitateur" plutôt que journaliste. Je respecte donc votre choix démocratique, étant moi-même un démocrate Rép

lol @pbensac adj. aux NTIC à #Bourges me juge "militante "agitateur" plutôt que journaliste" car je ne suis pas son étiquette Twitter

@sabineblanc je note l'évolution du style et le rapprochement tactique entre l'édition internet du Berry et la meute "agitée" ou "pendue".

("agitateur" en référence à **L'Agitateur de Bourges**, webzine bensacophobe et "pendue" au **Berry ripublicain/Le Berry des pendus**, nouveau site d'information "alternatif" qui pour le coup me laisse très dubitative, par la virulence gratuite de ses attaques et ses postures anti-bourgeoisie d'adolescent sadien attardé, NdPQR, mon amour)

Il serait dommage de conclure sur cette attitude atterrante, voici donc, à titre d'exemple, les comptes de trois journalistes en locale qui mêlent avec bonheur veille, promo de leur titre et tweets plus personnels :

-@clarkent2007, qui travaille pour **Dixhuitinfo.com**, pure player couvrant le 18ème arrondissement de Paris.

-@Julien_Beneteau, exerçant ses talents polyvalents au **Républicain lorrain** et également **blogueur**.

-@la_nr_chantal, au web de **La Nouvelle République**

Un choix très... subjectif bien entendu. Si vous avez d'autres noms à suggérer, faites vous plaisir ;-)

Et à l'attention des lecteurs pour lesquels ce distinguo entre compte personnel et compte "officiel" ne serait pas évidente, la seule chose finalement que la charte serait en droit de demander, c'est la mention : "Les opinions exprimées ici n'engagent que moi et pas mon titre."

—

> Article initialement publié sur PQR Mon Amour

PHILIPPE BENSAC

le 15 février 2010 - 21:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Chère Mademoiselle Blanc,
vous aimez bien mélanger les genres et refaire l'histoire. Je vous rappelle que c'est vous*

qui avez requis "mon amitié" sur facebook puis sur twitter à partir de votre profil perso. J'avais évidemment compris que vous souhaitiez suivre les "politiques" dans leur comportement face ou avec les réseaux sociaux. Je crois avoir parfaitement joué le jeu de la sincérité.

Ensuite, vous avez annoncé la substitution de profil et demandé la migration volontaire vers "le berry républicain" à vos "amis" ou "followers".

Pour autant, vous avez continué à me suivre un certain temps à titre perso, sans parler de l'invitation qui m'est parvenue à la "berry twitter party" de laquelle vous m'avez littéralement éradiqué (votre vidéo m'a totalement ignoré alors que je suis resté plus d'une heure).

J'ai donc compris que vous n'étiez plus dans le journalisme mais dans le militantisme, ce qui n'est pas incompatible sauf quand vous jouez avec les codes de ces deux statuts.

Cela me rappelle furieusement l'affaire de l'orange berruyère.

Vous mélangez les codes, les marques, les repères et les messages et dès que l'on vous demande la clarification, vous dénoncez une (fausse) volonté de contraindre, alors qu'il ne s'agit que d'être clair dans son statut de communicant(e).

Mais n'ayez crainte, je suis du "bon côté", celui des défenseurs de la libre pensée dont je me réclame autant que vous.

A bientôt peut-être,

Philippe BENSAC

A titre personnel

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SCHMIDTFREIDA25

le 3 juillet 2010 - 22:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Some time before, I did need to buy a car for my firm but I did not have enough cash and could not buy anything. Thank God my fellow adviced to get the loans at banks. Therefore, I acted that and was satisfied with my credit loan.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE